

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ELLIPSIS LOW VOL EQUITY FUND
Part I-C-EUR - Code ISIN FR0013198009
Ellipsis Asset Management - Groupe KEPLER CHEUVREUX

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

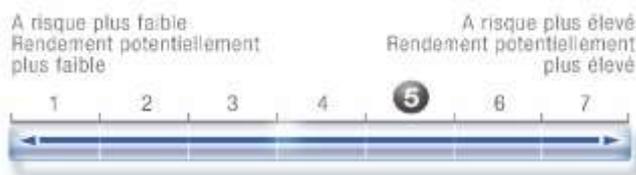
- L'OPCVM Ellipsis Low Vol Equity Fund a pour objectif de restituer, sur un horizon de 6 ans, une performance nette de frais de gestion proche de celle de l'indicateur de référence composé de 75% d'EURO STOXX 50® dividendes réinvestis et de 25% d'€STR capitalisé + 0,085% tout en visant, d'une part, à réduire la volatilité de l'indice EURO STOXX 50® de 25% en moyenne, et d'autre part, à limiter l'impact d'une forte baisse quotidienne de cet indice en fonction de stress scenarii prédéfinis.
- L'indicateur de référence est composé de 75% d'EURO STOXX 50® dividendes réinvestis et de 25% d'€STR capitalisé + 0,085%.
- L'indice EURO STOXX 50® est calculé par la société STOXX à partir d'un panier d'actions composé des 50 plus grosses capitalisations de la zone Euro. L'indice est consultable sur : www.stoxx.com. L'€STR (ESTER) est un taux d'intérêt à court terme de référence en zone euro calculé par la Banque Centrale Européenne et consultable sur : <https://www.ecb.europa.eu>.
- Afin de réaliser son objectif de gestion, le fonds aura recours aux instruments dérivés en vue de gérer son exposition aux marchés actions de la zone euro dans la limite d'une fois l'actif net, sans rechercher de surexposition. L'exposition du FCP aux actions sera supérieure à 50%. Ainsi, le portefeuille dispose :
 1. d'une exposition aux actions européennes via l'achat de futures EURO STOXX 50®, calibrée de manière à réduire la volatilité annuelle de l'indice EURO STOXX 50® de 25% en moyenne (avec une plage de réduction pouvant varier entre -35% et -15% sur de faibles horizons de temps) ;
 2. de stratégies optionnelles visant à limiter pour le fonds l'impact d'une forte baisse quotidienne de l'indice EURO STOXX 50® en fonction de stress scenarii prédéfinis qui sont les suivants :

Stress scenarii EURO STOXX 50®	CHOC SCR ¹	-8%	-5%	-3%
Objectif de résistance du fonds	-25%	-4,13%	-3,05%	-2,03%

La stratégie mise en œuvre est susceptible de générer une sous-performance du FCP dans les cas de faibles variations de l'EURO STOXX 50®, en contrepartie d'une surperformance dans les cas de forte baisse de cet indice.

- La stratégie de gestion mise en place ne mobilise qu'une faible part de capital. Ainsi le FCP sera également investi jusqu'à 100% de l'actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire émis en euros de catégorie " investissement " (titres dont la notation est supérieure ou égale à BBB- ou Baa3 selon les agences officielles de notation) ou notation jugée équivalente par la société de gestion, qui ne recourt pas exclusivement ni mécaniquement aux notations de crédit émises par ces agences. Le FCP pourra également avoir recours aux dépôts à terme d'établissements de crédit ou aux opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres. De manière dérogatoire, dans l'hypothèse où la liquidité et/ou les coûts de réplique synthétique via des instruments dérivés ne seraient pas satisfaisants, le FCP pourra acheter directement les actions composant l'indice EURO STOXX 50®.
- Pour cette classe de parts, les sommes distribuables sont intégralement capitalisées.
- Les demandes de souscription/rachat sont centralisées chaque jour ouvré à 11h auprès de Société Générale (32 rue du Champ de Tir, 44000 Nantes, +33 (0)2 51 85 57 09) et exécutées sur la valeur liquidative établie en J et calculée en J+1 jour ouvré.
- Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 6 ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Cette catégorie indique qu'il est possible de subir une baisse importante de capital dans des conditions normales de marché du fait de la forte volatilité des marchés actions.

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas " sans risque ".

Le fonds ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

- Risques importants non pris en compte dans cet indicateur
- Risque lié aux instruments financiers à terme : risque lié aux écarts de variation entre le prix de ces instruments et la valeur du sous-jacent.
- Risque de crédit : risque éventuel de dégradation de la signature d'un émetteur, voire de défaillance dudit émetteur générant un impact négatif sur la valorisation ou le cours du titre affecté. Ce risque concerne la gestion monétaire.
- Risque de contrepartie : risque de non paiement d'un flux (ou d'un engagement) dû par une contrepartie avec laquelle des positions ont été échangées et des engagements signés.

¹ Correspond à la perte de fonds propres de base qui résulterait d'une diminution soudaine de la valeur des actions listées sur les marchés réglementés de pays membres de l'EEE ou de l'OCDE, à hauteur d'un pourcentage défini par la réglementation Solvabilité II (ce pourcentage étant compris dans une fourchette de -29% à -49%).

FRAIS

Les frais servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée :	2% maximum
Frais de sortie :	Néant

Les pourcentages indiqués représentent les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit attribué. Dans certains cas, les frais payés sont inférieurs.

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

* Le pourcentage indiqué est une estimation. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC et des commissions de mouvement.

Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants :	0,67% TTC de l'actif net*

Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de surperformance:	15% de la surperformance annuelle nette de frais du fonds par rapport à l'indicateur de référence, plafonnée à un maximum annuel de 2% de l'actif net, sous condition que les sous-performances des 5 dernières années aient été compensées.)

Les commissions de surperformance sont cristallisées annuellement lors de la clôture de l'exercice comptable du fonds. Pour les parts lancées au cours d'un exercice, la première période de cristallisation courra de la date de lancement de cette part jusqu'à la fin du prochain exercice. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les frais de gestion variables sont acquis à la société de gestion même si la valeur liquidative de fin d'exercice est inférieure à la valeur liquidative de clôture de l'exercice précédent du fonds.

Pour plus d'informations sur les frais, l'investisseur est invité à se référer à la section « frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.ellipsis-am.com ou sur demande à l'adresse client_service@ellipsis-am.com.

PERFORMANCES PASSES

La classe de parts a été activée le 27 janvier 2017 et désactivée par la suite, les performances ne pourront être affichées qu'après la fin d'une année civile complète. Une performance affichée sur une durée inférieure à un an ne peut en aucun cas être affichée.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : Société Générale

Les documents d'information de l'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande auprès de la société de gestion Ellipsis Asset Management, 112 avenue Kleber, 75116 Paris, par mail client_service@ellipsis-am.com ou sur le site internet www.ellipsis-am.com. La valeur liquidative est publiée sur le site www.ellipsis-am.com ou disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Fiscalité : Cet OPCVM ne peut être souscrit ou détenu par une Personne Non Eligible ou par un Intermédiaire Non Eligible (cf. rubrique « Souscripteurs concernés » du prospectus). Son statut FATCA est Institution financière non déclarante réputée conforme (CCIV, Annexe II, B). Son statut CRS/DAC est Institution financière non déclarante (organisme de placement collectif dispensé).

Politique de rémunération : les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion décrivant la façon dont les rémunérations et avantages sont calculés ainsi que la composition du comité de rémunération en charge d'attribuer les rémunérations et avantages, sont disponibles sur le site internet www.ellipsis-am.com et sur demande.

La responsabilité d'ELLIPSIS ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Ellipsis Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 18 février 2022.